

# REGISTRE DES COMPTES-RENDUS DE SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT PERAVY LA COLOMBE

20200923/01

## SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-trois septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du dix-sept septembre, s'est réuni à la salle polyvalente de S<sup>t</sup> Péravy la Colombe, au vu de la crise sanitaire, sous la Présidence de M. Denis PELÉ, Maire.  
Etaient présents : M. PELE Denis, M. PAILLET Jean-Noël, M. COUTANT Thierry, M. HODEAU Sylvain, M. PROULT Romain, M. GIRARD Olivier, M. DOUSSET Christophe, M. MASSON Éric, M. BARRAULT Yves.

Absents excusés : Mme Riant Claudine M. PRALY Hervé, M. JEGOUZO Gaël, M. LUCCHESI-PALLI Pascal, Mme BORDONADO Elodie.

Mme Riant a donné pouvoir à M. PELÉ.

M. JEGOUZO a donné pouvoir à M. COUTANT

Membres en exercice : 14 - présents : 9.

M. COUTANT a été nommé Secrétaire de séance.

### **D1 : SUBVENTION DSIL 2020 : MISE EN PLACE D'UN AFFICHAGE COMMUNAL LUMINEUX**

M. le Maire informe le conseil municipal du lancement de l'appel à projets DSIL 2020 et expose le projet suivant : Mise en place d'un affichage communal lumineux.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à : 6 920€ HT.

M. le Maire informe que ce projet est éligible à la DSIL- Contrat de ruralité – attractivité des centre-bourg.

Après en avoir délibéré, le conseil

### **ADOPTE**

- La réalisation des travaux de mise en place d'un affichage communal lumineux pour un montant de 6 920€HT
- Le plan de financement des travaux comme suit :

DEPENSES	HT	TTC	RECETTES	HT	TTC
Travaux	5 840€	7 008€	DSIL	5 536€	
M.O	1 080€	1 296€	AUTO FINANCEMENT	1 384€	
TOTAL	6 920€	8 304€ €	TOTAL	6 920€	8 304€

- Sollicite une subvention de 5 536€ au titre de la DSIL 2020, soit 80% du montant du projet
- Charge le Maire de toutes les formalités.

### **I1 : AAP DEPARTEMENT 2021**

M. le Maire donne la parole à Sylvain HODEAU pour présenter les projets qui pourraient être proposés à l'appel à projets départemental 2021 :

# REGISTRE DES COMPTES-RENDUS DE SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT PERAVY LA COLOMBE

20200923/02

Sécurité routière :

- Protections poteaux incendie
- Remplacement/ ajout de barrières métalliques sur la route départemental 955
- Signalétique routière : rond-point du lotissement L'Orée du bois et à la sortie du Clos du Nuisement

Jeux d'enfants au carré :

Devis prévisionnel : 3 786€HT

A vérifier la réglementation concernant le support en dessous des jeux. Le secrétariat de mairie doit appeler la Mairie Patay et de Coinces.

Lors du conseil du 21.10 il sera validé les devis pour déposer les dossiers de demandes de subvention avant le 16.11.

## **11 : LOGEMENT COMMUNAL 36 RUE D'ORLEANS**

La commission travaux est allée dans ce logement afin de prévoir les travaux à réaliser pour mettre en location ce logement.

IL est nécessaire de faire des devis pour mise en conformité de l'électricité et il conviendra de définir les travaux réalisés par les agents communaux et par les entreprises

La rénovation des volets et des parties extérieures pourront être réalisés par les agents communaux

Voir l'aménagement intérieur : casser la cloison entre la cuisine et pièce de vie, définir une chambre en bas et bureau, Plus salle de bain et WC

Changement du chauffage fioul par du chauffage électrique

A l'étage : 3 chambres et une SDB toilettes et salle de jeux

La commission travaux va contacter des entreprises pour devis.

## **12 : LOGEMENT SOCIAL 20B RUE DE CHATEAUDUN- T4**

Le maire et les adjoints se sont réunis pour choisir un locataire pour le logement social communal.

13 dossiers reçus

Critère éligibilité : dossier complet, enfants à l'école

Dossier retenu : Couple avec 2 enfants 6 ans et 2ans et demi

Bail à partir du 31/10

## **13 : PRODUIT FILTRANT CHATEAUD'EAU**

M. le Maire informe le conseil que le changement du produit filtrant du château d'eau a été négocié et l'entreprise a fait un effort de 1 400€HT c

Les travaux seront vers le 10 octobre avec 3 jours de travaux.

REGISTRE DES COMPTES-RENDUS DE SEANCES DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT PERAVY LA COLOMBE

20200923/03

**I4 : COMMISSION COMMUNICATION**

M. le Maire informe le conseil :

-Pour les colis de Noël, le budget de l'année 2019 était de 750€ avec une différence de colis entre personne seule et couples à partir de 75 ans. Il convient de réfléchir à la composition du colis.

-Bulletin municipal de 8 pages pour présenter la nouvelle municipalité et informations diverses.

-Réfection du site internet pour le rendre plus attractif/ dynamique, Elodie a créé le site internet du syndicat des eaux Cercottes, il conviendra de prendre rendez-vous avec l'habitant qui a mis en place le site internet de la commune pour voir ce qui est possible de faire.

**I5 : REFECTION MUR MITOYEN AVEC UN CITOYEN**

M. le Maire informe qu'un mur mitoyen s'est effondré entre la propriété de M. REAU et notre parcelle (grange DELIE RUE DE CHATEAUDUN).

Un premier devis a été fait et pour un montant de 148€/le mètre (fourniture et pose). Il conviendra d'envoyer ce devis aux nouveaux acquéreurs.

**DIVERS :**

- Nettoyage château d'eau bien passé
- Permis de construire SOUFFLET rejeté et projet abandonné
- Rencontre avec Mme la Députée le 28 septembre à 11h
- La Grange rue de Meung a été vendue au prix
- L'Annonce du 34 route d'Orléans va paraître cette semaine.
- Location de la grange Delié : bail à partir du 05/10 à 167€ par mois ni eau ni électricité

**Le Secrétaire de séance :** M. COUTANT



